



Académie Sainte-Famille

POLITIQUE DU PATRIMOINE

JUILLET 2023

TABLE DES MATIÈRES

Message du maire.....	3
Vision.....	4
Mission.....	4
Principes directeurs.....	4
Énoncé de politique.....	4
Définition du patrimoine.....	4
Axe d'intervention.....	5
Description du patrimoine.....	5
Conclusion.....	6
Infrastructures identifiées dans le répertoire des lieux patrimoniaux du Canada.....	7
Remerciements.....	8
Signatures et adoption.....	8



Église St-Joseph et St-Jean Baptiste

MESSAGE DU MAIRE

Au nom du conseil municipal, je suis particulièrement très heureux de vous présenter la première politique du patrimoine de la Municipalité régionale de Tracadie. Un nouveau document qui va certainement établir les bases de nos interventions essentielles à l'égard du patrimoine. En collaboration avec nos partenaires communautaires, cet instrument stratégique permettra sûrement de mieux saisir notre réalité. Les modalités de cette politique ont d'ailleurs été élaborées en tenant compte des préoccupations des citoyennes et citoyens, de nos différents leaders du milieu en ce qui a trait à ce précieux, mais fragile héritage qu'est notre patrimoine.

Il y a bien longtemps que notre population exprimait le souhait que la municipalité se dote de ce précieux outil. C'est un moment historique en matière de reconnaissance pour valoriser cet héritage collectif. Notre initiative municipale positionne ce dossier au cœur de nos actions. L'intérêt pour le conseil municipal d'aller de l'avant avec cette politique est en grande partie attribuable à l'initiative et grande détermination des leaders et organismes communautaires très actifs qui œuvrent au niveau du patrimoine dans notre municipalité.

Le conseil municipal doit alors exercer son leadership dans la promotion, la protection et la mise en valeur de son patrimoine. Nous considérons aussi que cette fonction n'appartient pas seulement aux propriétaires de ces biens patrimoniaux. En reconnaissant l'importance du patrimoine, la Municipalité régionale de Tracadie confirme et reconnaît la nécessité de le protéger et surtout de le mettre en valeur.

De prime abord, le patrimoine évolue dans le temps. Par conséquent, il est donc grandement nécessaire de s'assurer de répondre adéquatement aux besoins actuels du milieu et aux attentes de notre communauté. En conjuguant nos efforts collectifs pour mettre en valeur ce qui représente notre patrimoine, nous souhaitons que cette initiative puisse permettre de renforcer le sentiment d'appartenance de notre population envers leur région. Notre but premier est donc de faire rayonner l'âme de notre municipalité avec des actions concrètes au niveau du patrimoine.

En terminant, il est clair que cette politique a aussi pour objectif de nous rendre plus attrayants. Ce choix stratégique nous permettra de mettre en valeur la richesse de notre histoire, la beauté de nos paysages et la gentillesse des personnes qui habitent notre région. J'invite donc les citoyennes et citoyens, les leaders communautaires de notre belle région ainsi que tous nos partenaires à s'approprier cette politique et à faire équipe avec notre administration municipale pour assurer le succès de ce beau projet de société.

La Municipalité régionale de Tracadie au cœur de son patrimoine !

Denis Losier
Maire



**Sentier du patrimoine
Mur ancien hôpital Tracadie**



Cimetière des lépreux Tracadie

VISION : Protéger et mettre en valeur le patrimoine de la Municipalité régionale de Tracadie.

MISSION : Développer un sentiment d'appartenance fort envers notre municipalité et son patrimoine.

PRINCIPES DIRECTEURS

- Favoriser le développement d'une vision collective et d'une responsabilité partagée envers notre patrimoine;
- Faire de notre patrimoine un levier de développement culturel, social, économique et touristique;
- Mobiliser la municipalité régionale et les forces vives du milieu autour de notre patrimoine pour en faire un important projet de société;
- Faire de notre patrimoine un élément de fierté communautaire.

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

Le patrimoine a de nombreux visages; il raconte notre histoire, le présent et l'avenir. Il représente ce que nous sommes. Bref, c'est le fil conducteur qui unit nos racines à notre identité culturelle.

DÉFINITION DU PATRIMOINE

Reflète de notre identité, le patrimoine interagit avec le présent et le futur de notre municipalité régionale. Il peut désigner des infrastructures, des paysages, des monuments, différents objets et divers documents que nous devons avant tout reconnaître, apprécier et sauvegarder pour le promouvoir.



**Sentier du patrimoine de Tracadie
Hôtel-Dieu St-Joseph de Tracadie**

AXE D'INTERVENTION

La Municipalité régionale de Tracadie possède une histoire très unique. La municipalité souhaite certainement que sa population ait une meilleure connaissance de son patrimoine.

Afin de conserver et mettre en valeur ses richesses, la municipalité s'engage à :

- Soutenir les organismes qui se préoccupent du patrimoine;
- Encourager l'utilisation des bâtiments patrimoniaux à des fins collectives tout en protégeant leur caractère historique;
- Encourager la fréquentation des lieux patrimoniaux et historiques;
- Appuyer l'acquisition d'équipements et d'infrastructures destinés à la diffusion du patrimoine;
- Favoriser les occasions de formation et d'éducation dans le domaine patrimonial et historique;
- Réaliser un inventaire complet de notre patrimoine selon les critères proposés;
- Diffuser au sein du conseil municipal les inventaires réalisés en matière de patrimoine;
- Faire l'inventaire afin de protéger le patrimoine naturel, culturel, immobilier et immatériel.



Cimetière des Religieuses

DESCRIPTION DU PATRIMOINE

- Le patrimoine naturel** englobe les airs naturels constitués par des formations physiques, biologiques et hydrographiques qui ont une valeur significative pour nos huit (8) quartiers.
- Le patrimoine culturel** comprend le patrimoine matériel, mobilier, immatériel et matériel.
- Le patrimoine immobilier** regroupe des bâtiments, des monuments ou installations qui sont fixés au sol et qui témoignent de la façon dont la collectivité a adapté son territoire selon son évolution sociale et culturelle.
- Le patrimoine mobilier** est constitué des éléments matériels non fixes tels que des objets, des biens, des artefacts, des productions artistiques tangibles et des documents d'archives qui sont conservés dans leur milieu d'origine.

- E. **Le patrimoine immatériel** se rapporte aux connaissances et au savoir-faire que détiennent et transmettent des personnes porteuses de tradition. Ces témoignages, gestes et créations contribuent à préserver et à valoriser la culture d'expression orale et gestuelle de notre collectivité.



Musée historique de Tracadie

CONCLUSION : FAIRE VIVRE NOTRE HISTOIRE

Dans cette nouvelle politique, nous voulons porter un nouveau regard envers notre histoire. Nous reconnaissons comme conseil municipal que notre patrimoine n'est pas un miroir figé dans le temps, mais bien une composante vivante qui doit prendre part au rayonnement de la Municipalité régionale de Tracadie et de son identité. Il est important de l'intégrer dans une perspective de reconnaissance de progression au niveau économique et touristique.

Dans cet aspect, l'administration municipale sera responsable de mettre en œuvre les priorités d'intervention identifiées dans ce document. Ces interventions nécessiteront certainement une planification efficace et structurée pour pouvoir répondre aux besoins de la communauté. Les choix d'action effectués par les différents acteurs devront tenir compte des ressources disponibles et de l'approche préconisée dans la politique.

Certes, il faut bien se connaître pour cibler des actions à l'image de nos convictions. Cette politique permettra dans les prochaines années de raffiner nos connaissances relatives à un patrimoine qui nous représente. Elle renforcera certainement des secteurs moins documentés et bonifiera la connaissance du patrimoine de tous les autres secteurs identifiés de la municipalité. C'est le moment idéal d'apprendre à mieux travailler ensemble pour éviter les silos.

La Municipalité régionale de Tracadie est responsable de la planification de son territoire et de sa mise en valeur. Elle doit favoriser un développement harmonieux contribuant au mieux-être de sa population dans un environnement durable. Il est important de considérer que nos actions à l'égard du patrimoine peuvent certainement améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens de la collectivité. Nos leaders locaux, en collaboration avec l'administration municipale, sont de véritables bougies d'allumage qui peuvent certainement faire une différence dans le contexte actuel pour faire avancer ce beau projet de société.

En terminant, il faut souligner que nos leaders communautaires croient que cette politique du patrimoine est un outil essentiel pour générer notre vitalité économique et touristique. D'entrée de jeu, la municipalité est responsable d'être un partenaire engagé dans ce processus. L'ajout d'un agent communautaire dédié à la culture et au patrimoine permettra certainement d'atteindre nos objectifs ambitieux. Le succès de cette politique repose sur l'engagement de tous nos partenaires communautaires.

Infrastructures identifiées dans le répertoire des lieux patrimoniaux du Canada :

Église St-Joseph et St-Jean Baptiste.....	3475 rue Principale, Tracadie-Sheila
Académie Sainte-Famille.....	399 rue du Couvent, Tracadie-Sheila
Château d'Acadie.....	3559 rue Principale, Tracadie-Sheila
Maison de la Fondue.....	3613 rue Luce, Tracadie-Sheila
Boîte à fleurs.....	3375 rue Principale, Tracadie-Sheila
Maison Albertine Basque.....	502 rue Georges Ouest, Tracadie-Sheila
Maison Arseneau.....	3459 rue Albert, Tracadie-Sheila
Monument des familles fondatrices.....	3585 rue Principale, Tracadie-Sheila
Sentier du patrimoine.....	rue Principale, Tracadie-Sheila
Maison Denis Ouellet.....	4239 rue Principale, Tracadie-Sheila
Maison Edmund Roussel.....	4251 rue Principale, Tracadie-Sheila
Cimetière des Fondateurs.....	rue Saulnier Est, Tracadie-Sheila
Cimetière des Religieuses Hospitalières de St-Joseph.....	rue du Couvent, Tracadie-Sheila
Site de l'ancien moulin Foster.....	994 rue des Chalets, Tracadie-Sheila
Maison Alcide Ferguson.....	4246 rue Principale, Tracadie-Sheila
Maison Dr Smith.....	3708 rue Principale, Tracadie-Sheila
Sanctuaire St-Joseph.....	3427 rue de la Chapelle, Tracadie-Sheila
Quaie de la Block.....	rue de la Block, Tracadie-Sheila
Cimetière protestant.....	rue Principale, Tracadie-Sheila
Surplus d'Armée Wade.....	4254 rue Principale, Tracadie-Sheila
Magasin du Corner.....	4261 rue Principale, Tracadie-Sheila
Monument du père Lafrance.....	rue Principale, Tracadie-Sheila
Bâtiment Fransblow.....	3481 et 3485 rue Albert, Tracadie-Sheila
Salon de couture Modifique.....	3491 rue Albert, Tracadie-Sheila
Maison W.A. Losier.....	3668 rue Principale, Tracadie-Sheila
Maison du Dr Bourgeois.....	3572 rue Principale, Tracadie-Sheila



Bâtiment Loggie's (détruit).....	3494 boul. Dr Victor Leblanc, Tracadie-Sheila
A & R Loggie's (détruit).....	3490 rue Principale, Tracadie-Sheila



Cimetière des Fondateurs

REMERCIEMENTS

Le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie désire remercier les personnes et organismes communautaires qui ont collaboré à l'élaboration de cette première politique culturelle. Un merci spécial à l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) pour son excellente collaboration et contribution à l'élaboration de cette politique.

Adoptée par le conseil municipal de Tracadie lors de la réunion ordinaire du 10 juillet 2023.

Denis Losier
Maire



Joey Thibodeau
Greffier municipal